

Procès-verbal de l'assemblée générale N°18 de SORBUS, tenue le mardi 5 avril 2022 à la Salle du Coq d'Inde, Neuchâtel

- 1. Accueil**
- 2. PV de l'assemblée générale du 12 octobre 2021**
- 3. Rapport de la présidente**
- 4. Composition du comité**
- 5. Comptes de l'exercice 2021 et budget 2022**
- 6. Rapport des vérificateurs des comptes**
- 7. Cotisations 2023**
- 8. Programme 2022**

1. Accueil

Astrance Fenestraz, présidente, ouvre l'assemblée à 19h10 et souhaite une chaleureuse bienvenue aux 13 membres présent-e-s (19 excusé-e-s). Elle présente l'ordre du jour.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 12 octobre 2021

La présidente demande si une lecture du PV est demandée. Personne ne se manifeste. Le PV 2021 est accepté.

3. Rapport de la présidente

Le comité est actuellement composé d'Astrance Fenestraz (présidente), Lisa Fisler (secrétaire), Lucas Gindraux (caissier), Michel Blant, Pauline de Coulon et Gabriel Marcacci. La présidente remercie vivement Jean-Lou Zimmermann (absent), qui a quitté le comité en cours d'année, pour son immense travail mené depuis de nombreuses années. C'était le dernier membre fondateur de l'association encore au comité.

La présidente résume les activités de l'association en précisant que plus de détails sont disponibles dans le rapport d'activité envoyé en début d'année, et également sur le site internet de l'association.

Membres

La présidente rapporte que l'association comptait 294 membres à la fin de l'année 2021, augmentant de 2 membres par rapport à l'année dernière.

Travaux forestiers

La présidente résume la situation. En 2021 il y a eu 19 divisions prospectées pour martelage. La présidente résume en quoi consiste le travail d'accompagnement de SORBUS sur le terrain, en montrant les zones qui ont été prises en charge et comment. Elle explique que des séances d'information avec les forestiers ont aussi eu lieu afin d'informer sur le travail de conseil de SORBUS.

Contrôle des nichoirs

Projets torcol et gobemouche noir : dans l'ensemble c'était une assez mauvaise année, vraisemblablement à cause de la météo. Des nichoirs pour le gobemouche avaient déjà été posés l'année passée en ville, notamment dans les parcs urbains, et le projet a continué cette année. Les nichoirs de ce projet sont financés par La Salamandre. Les zones équipées sont présentées aux membres. Cette année aucune nichée de gobemouche ni de rougequeue à front blanc n'a été recensée dans ces nichoirs. Pour les gobemouches, le trou des nichoirs est légèrement plus petit et peut également accueillir des mésanges. Les rougequeues sont quant à eux plus difficiles et nécessitent des nichoirs avec plus de lumière (des tests sont menés pour connaître leur préférence).

Projet étourneau

Depuis 2005, des nichoirs ont été posés le long de la rive nord du lac pour les torcols, puis plus tard des nichoirs et cavités en murs pour les huppés. Les viticulteurs n'étaient pas satisfaits, car les nichoirs à huppe ont de larges trous, et l'étourneau vient facilement s'y installer. Pendant l'automne, les étourneaux mangent le raisin et sont donc considérés comme un problème, tandis qu'au printemps, ils mangent potentiellement des ravageurs, en nourrissant leurs jeunes d'insectes. Pour mieux comprendre cet oiseau et sa compétition avec la huppe, SORBUS a décidé de lancer un projet qui vise à étudier la dynamique des populations d'étourneau, leur fidélité aux sites de nidification et leurs mouvements saisonniers. Un suivi de cette espèce a donc débuté, avec des bagues alu et de couleur posées sur les jeunes et les adultes. En été les étourneaux disparaissent, puis sont à nouveau nombreux en automne. Pour comprendre ces mouvements, des transects sont effectués, pour le moment une fois par mois. On a pu repérer par la même occasion d'autres espèces, dont des territoires de torcols pas encore connus. Cette année il y a eu près de 300 étourneaux bagués. On compte déjà 5 reprises d'oiseaux déjà bagués. La présidente souligne que si quelqu'un devait trouver un étourneau bagué, il faudrait nous le notifier.

Communication

Cette année, les activités publiques ont pu reprendre. Un stand a pu être tenu à la fête de Rétropomme. L'association a pu participer à la journée des haies avec une restructuration de haies et la mise en tas des branches coupées. Quelques membres sont également venus pour aider à la réalisation du nouveau verger de la coopérative de la Bor, dont Julien Auroi nous parlera durant sa présentation après la partie administrative de l'assemblée générale.

Plusieurs articles sont également parus cette année : dans la Salamandre un appel pour les contrôleurs ainsi que dans ArcInfo et le journal de la Ville de Neuchâtel sur les nichoirs dans les parcs urbains.

L'assemblée accepte et valide les actions de l'association à l'unanimité.

4. Composition du comité

Le comité propose de garder la même composition pour l'année 2022.

L'assemblée accepte le comité à l'unanimité.

5. Rapport des comptes de l'exercice 2021 et budget 2022

Recettes

La présidente énumère les changements par rapport à l'année passée. Il y a par exemple un peu plus de recettes cette année, car plus d'hectares ont été martelés que d'accoutumée. Il y a également eu des financements de la Salamandre pour des nichoirs. L'association a également reçu des fonds pour le projet RPT concernant les étourneaux.

Dépenses

Les dépenses qui diffèrent d'une année habituelle sont les achats des nichoirs pour le projet de pose de nichoirs en ville, et le coût de l'aide au martelage pour les hectares supplémentaires. Le projet étourneau a également doublé en termes de coûts, car il y avait plus de travail cette année. La Fondation Ernst Göhner fait un don de Fr. 10'000.- pour ce projet ce qui permettra de compenser cette différence.

Résultat de l'exercice

Notre trésorier est présent et peut répondre aux questions. Une personne de l'assemblée pose une question sur les pertes sur débiteurs : il lui est expliqué qu'il s'agit principalement de cotisations de membres en attente.

Une autre question concerne le fonds Grand Tétras qui est figé depuis un moment. Le comité explique que le but est de l'utiliser cette année notamment pour la restructuration offerte en début d'année. Le comité a plusieurs autres idées qu'il aimerait mettre en place ces prochaines années avec ce fonds.

Budget

La présidente présente le budget pour l'année 2022. Peu de changements par rapport au budget de 2021. Le projet Salamandres et le projet Etourneaux augmentent légèrement les recettes ainsi que les dépenses.

6. Rapport des vérificateurs de comptes

Le rapport des vérificateurs de compte est lu par la présidente. Il confirme l'exactitude des comptes tels qu'ils sont présentés et les vérificateurs recommandent d'approuver les comptes tels que présentés. Les comptes, ainsi que le budget pour l'année 2022 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée. Les vérificateurs de compte sont remerciés et acceptent de se représenter pour l'année prochaine. Ils sont acceptés à l'unanimité.

7. Cotisations 2023

Les cotisations restent inchangées par rapport à l'année passée. Les cotisations s'élèvent donc à Fr. 30.- pour les membres individuels, Fr. 40.- pour les membres famille et Fr. 100.- pour les membres collectifs.

Le montant des cotisations est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

8. Programme 2022

L'année prochaine, l'association poursuivra ses activités habituelles comme le contrôle des nichoirs le long de la rive nord du lac de Neuchâtel. Ceux-ci sont réalisés chaque année par quelques membres du comité et de nombreux bénévoles. Nous en profitons pour les remercier

chaleureusement pour leur énorme travail. L'association poursuivra également ses activités de conseils au martelage, ainsi que le projet étourneaux.

Un projet ponctuel sera de revitaliser une zone humide pour la salamandre dans les hauts de Boudry (une partie cet hiver, et la deuxième partie dès que possible). Ce projet est financé par La Salamandre. Des larves étaient encore présentes sur le terrain, mais les gouilles disparaissaient et le but est de les remettre en état.

Un autre projet en faveur des abeilles sauvages, surnommé « la Colline », a débuté au bas d'un immeuble, sur l'impulsion des propriétaires. Certains membres de l'association sont d'ailleurs déjà venus aider à planter une haie indigène. Ce projet est en collaboration avec Wildbiene+Partner et va être concrétisé cette année.

Un autre projet est le cadeau de parrainage qui a été offert en début d'année à tous les membres de l'association, la restructuration d'une haie. Il sera réalisé vers Coffrane cette année.

La présidente remercie chaleureusement les membres présent-e-s à l'assemblée ainsi que toutes les personnes qui ont été impliquées de près ou de loin dans les actions de l'association cette année. La partie officielle de l'assemblée est terminée à 19h45, et est suivie par une présentation sur le verger diversifié de la coopérative de la Bor, puis par un apéro partagé.

Lisa Fisler, le 5 avril 2022